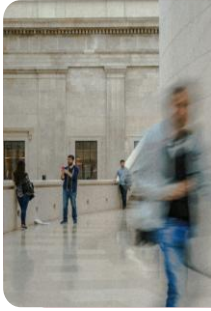




CATALOGUE FORMATIONS

NOTRE APPROCHE



Sous la direction scientifique du Professeur Ridha Ben Hamza, nous proposons une **offre riche et diversifiée de formations** en droit social et développement RH, en droit des affaires, en droit bancaire, IT/IP et droit public. Nos formations sont certifiées QUALIOPi, finançables par les OPCO, et peuvent être déployées dans le cadre de sessions intra/inter-entreprises. Elles allient rigueur académique, expertise juridique et judiciaire et permettent aux professionnels de **renforcer durablement leurs compétences et de sécuriser leurs pratiques au quotidien**. Les formations mettent l'accent sur le pragmatisme et l'expérience des formateurs dans leur pratique quotidienne.

NOUS SOMMES

Certifiés QUALIOPi. Cette certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie: actions de formation.



FORMATION EN PRÉSENTIEL
Dans nos locaux situés au 7, rue Auber, 75009 Paris

FORMATION EN DISTANCIEL
via Teams
Sur tablette, smartphone ou ordinateur

- **NOUS ANIMONS**
Des formations et séminaires, à destination des entreprises (directions juridiques, DRH, RRH, cadres dirigeants ou managers), experts-comptables et avocats.
- **NOUS ORGANISONS**
Des petits-déjeuners d'actualité pour faire le point avec nos clients sur les évolutions juridiques et leurs incidences concrètes sur leurs pratiques.

NOS VALEURS



Devenir le partenaire juridique de référence pour nos clients, en fournissant des conseils stratégiques, une expertise technique approfondie et des solutions innovantes.



Proposer des solutions juridiques sur mesure pour tous les types de transactions, anticiper les risques et enjeux de gouvernance, préserver la sécurité juridique des projets et régler les litiges en préservant l'image et les intérêts économiques de nos clients.



Comprendre les besoins de nos clients et assurer la conformité des projets. Personnaliser les services, maintenir des tarifs abordables et promouvoir l'excellence. Favoriser la collaboration pour une gestion efficace et une satisfaction optimale des clients

SOMMAIRE

- 4** GÉRER LES RELATIONS SOCIALES
- 9** LA GESTION SOCIALE DES RESTRUCTURATIONS
- 12** LA RESPONSABILITE PENALE DE L'EMPLOYEUR
- 15** LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL
- 18** LES BASES DU CONTRACT MANAGEMENT
- 21** DROIT À L'IMAGE
- 24** CONTRATS ET PROJETS INFORMATIQUES
- 28** CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES
- 32** LES CONTRATS CLOUD COMPUTING : IAAS, PAAS, SAAS
- 36** MAÎTRISER LA CONFORMITÉ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - RGPD
- 40** DPO : BOÎTE À OUTILS ET MÉTHODES
- 44** DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ (NIS 2, DORA...)
- 48** INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE POUR LES ÉQUIPES JURIDIQUES
- 52** PACTE D'ACTIONNAIRES
- 54** ACQUISITION CESSION D'ENTREPRISE



GÉRER LES RELATIONS SOCIALES



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis



Directeur des relations sociales, DRH, RRH, Chefs d'établissement, Managers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les règles légales relatives au CSE

Conduire et mener les consultations

Faire face aux situations de blocage

Gérer les échanges, les contre-propositions et les critiques

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Le fil directeur de la formation sera la présentation des dispositions légales et des outils juridiques et pratiques de gestion du CSE, enrichies d'illustrations tirées de l'expérience du formateur :

- Echanges préalables avec les participants sur les apports attendus de la formation et validation des objectifs pédagogiques ;
- Interaction entre le formateur et les participants tout au long de la formation ;
- Cas pratiques, exemples concrets et exercices en groupe (ex. : jeux de rôles, quiz interactifs, ateliers de réflexion, cas pratiques, jeux de cartes).

Un support est remis en début de formation à chaque participant et sera projeté pendant la séance. Ce dernier comportera diverses fiches sur les thématiques traitées dans le cadre de la formation.



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

GÉRER LES RELATIONS SOCIALES

PROGRAMME DE FORMATION

JOURNEE 1 : MODULE TECHNIQUE

MAÎTRISER LES RÈGLES ESSENTIELLES



ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Faisons connaissance : présentation de la formatrice et tour de table des participants
- Présentation des objectifs de la formation et des différentes méthodes et outils pédagogiques



LES RÈGLES FONDAMENTALES

- Point sur le CSE, les organisations syndicales et leurs attributions
- Conception de l'agenda social et de ses différentes étapes
- Passation des messages essentiels de la direction
- Les consultations et informations ponctuelles et périodiques
- Les négociations obligatoires et facultatives
- Zoom sur la CSSCT



OUTILS JURIDIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DU CSE

EN AMONT DE LA RÉUNION

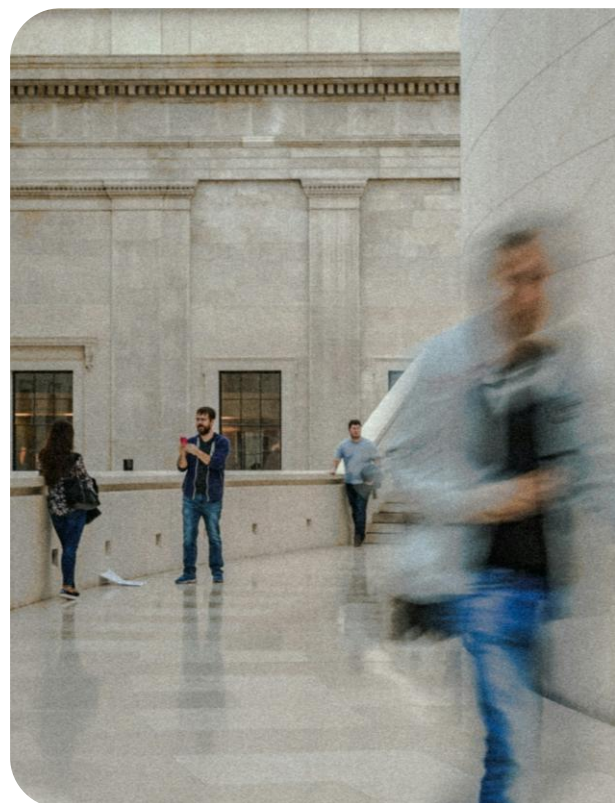
- Fluidifier l'établissement de l'ordre du jour
- Distinguer réclamations du CSE et revendications syndicales
- Réagir aux tracts et communications syndicales

PENDANT LA RÉUNION

- Remplacer le secrétaire
- Organiser les suppléances
- Faire face à un refus d'émettre un avis
- La notion d'« information suffisante »
- Limiter les suspensions de séance
- La loyauté des négociations

APRÈS LA RÉUNION

- Assurer la conformité du procès-verbal de réunion
- Gérer le refus de rédaction du secrétaire
- La « politique de la chaise vide »
- Faire face à la désignation d'un expert
- Stratégie de négociation et validité des accords collectifs



GÉRER LES RELATIONS SOCIALES

PROGRAMME DE FORMATION



LA GESTION DES SALAIRES MANDATES AU QUOTIDIEN

- Gérer le crédit d'heures
- Cadrer la liberté de circulation des élus et représentants syndicaux
- Les autres moyens d'actions du CSE
- Les points de vigilance quant aux désignations syndicales
- Quand les mandats dérapent...



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Quiz interactifs
- Vidéos ludiques sur la gestion des instances
- Cas pratique sur le licenciement disciplinaire du salarié protégé
- Jeu de cartes : management des salariés mandatés, prendre les bonnes décisions

Clôture de la première journée de formation et échanges sur les points essentiels

JOURNÉE 2 : MODULE PRATIQUE

ANIMER LES RÉUNIONS ET COMMUNIQUER



RÔLES ET POSTURE DE L'ANIMATEUR DE LA RÉUNION

- Les 4 rôles clés de l'animateur
- Les savoir-être à mettre en action pour animer efficacement



MAÎTRISER VOTRE COMMUNICATION

- Communiquer, c'est comprendre et se faire comprendre
- Pratiquer l'écoute active : clés et bonnes pratiques
- Maîtriser les 3 langages



NE RATEZ PAS LE LANCEMENT DE LA RÉUNION

- Les clés d'un lancement réussi
- Mettre à plat des attentes et des idées
- Organiser les temps de paroles
- Fixer des règles pour cadrer le processus de la réunion

GÉRER LES RELATIONS SOCIALES

PROGRAMME DE FORMATION



ANIMER SEREINEMENT LA RÉUNION

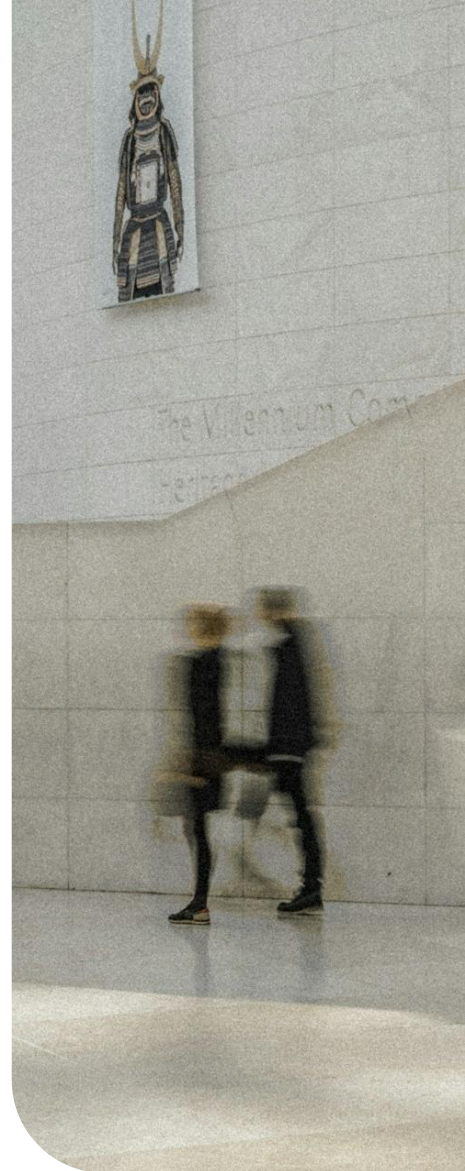
- Les 4 phases pour mener efficacement les débats
- Sortir des situations de blocage
- L'assertivité
- Utiliser la méthode « ADRAV » en cas de conflit



METHODES PÉDAGOGIQUES :

- Jeu de rôle : le CSE et les syndicats d'Ecurex
- Quiz interactifs
- Echanges autour de la projection d'un extrait de film
- Tests : l'assertivité
- Objectifs de progrès personnalisés
- Questions/réponses entre l'intervenante et les participants

Clôture de la formation et tour de table des participants



LYDIA HAMOUDI

AVOCATE ASSOCIÉE

lhamoudi@cloix-mendesgil.com

AVOCATE ASSOCIÉE AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Lydia Hamoudi dirige le pôle conseil et formation de notre département droit social. Elle conseille des entreprises tant dans le domaine des relations collectives que dans celui des relations individuelles de travail.

Lydia Hamoudi a enseigné le droit social pendant plusieurs années avant de développer une activité de formation à destination des employeurs. Son positionnement axé sur la pratique, l'échange et les activités pédagogiques permet un ancrage des acquis sur le long terme.

LA GESTION SOCIALE DES RESTRUCTURATIONS



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Toutes les personnes amenées à travailler dans la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mesurer les conséquences juridiques et sociales d'une fusion / transferts d'activités

Respecter les obligations de consultation préalable des IRP

Comprendre les modalités de transfert des contrats de travail

Gérer l'impact des fusions et autres transferts d'activités sur le statut collectif

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

LA GESTION SOCIALE DES RESTRUCTURATIONS

PROGRAMME DE FORMATION



NOTIONS JURIDIQUES

- Distinguer les différentes situations de transfert : fusion, société de coordination, transformation de forme juridique
- Les enjeux des restructurations
- La nécessité d'anticiper ces opérations



LES OBLIGATIONS A L'EGARD DU CSE

- Les différents niveaux de consultation
- Les informations liées à la consultation
- Les sanctions associées



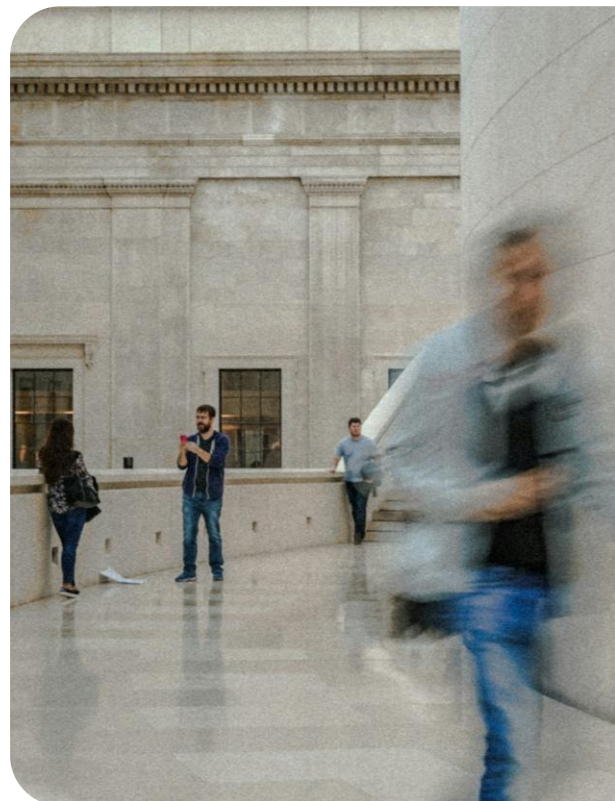
LES CONSÉQUENCES SUR LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

- Impacts sur les contrats de travail
- L'entité économique autonome
- Le transfert de plein droit
- Le sort des contrats précaires
- Les modifications du contrat post-fusion



LES CONSÉQUENCES SUR LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

- Impact sur les conventions et accords collectifs
- La gestion de la période transitoire : accord de substitution
- Les règles de validité
- La notion de maintien de la rémunération
- Le sort des usages et accords atypiques



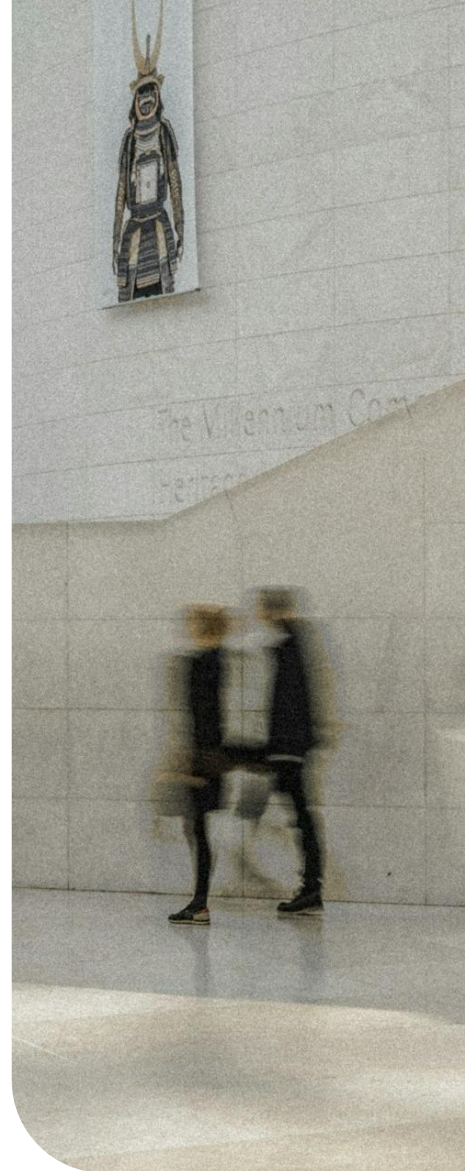
LA GESTION SOCIALE DES RESTRUCTURATIONS

PROGRAMME DE FORMATION



COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES SUR LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

- Le sort des mandats : cas du transfert total et partiel
- L'appréhension des variations d'effectifs
- Les conséquences sur les budgets et les biens du CSE



LYDIA HAMOUDI

AVOCATE ASSOCIÉE

lhamoudi@cloix-mendesgil.com

AVOCATE ASSOCIÉE AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Lydia Hamoudi dirige le pôle conseil et formation de notre département droit social. Elle conseille des entreprises tant dans le domaine des relations collectives que dans celui des relations individuelles de travail.

Lydia Hamoudi a enseigné le droit social pendant plusieurs années avant de développer une activité de formation à destination des employeurs. Son positionnement axé sur la pratique, l'échange et les activités pédagogiques permet un ancrage des acquis sur le long terme.

LA RESPONSABILITE PENALE DE L'EMPLOYEUR



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Toutes les personnes amenées à travailler
dans la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appréhender la notion de
délégation de pouvoirs

Identifier les règles légales
et anticiper les risques

Limiter la mise en cause de
la responsabilité pénale

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

LA RESPONSABILITE PENALE DE L'EMPLOYEUR

PROGRAMME DE FORMATION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS

- Les enjeux de la délégation de pouvoirs : contexte, histoire, objectifs
- Les mécanismes de responsabilité civile et pénale
- Les notions essentielles : délégation de pouvoirs, co-délégation, subdélégation, délégation de signature, mandat



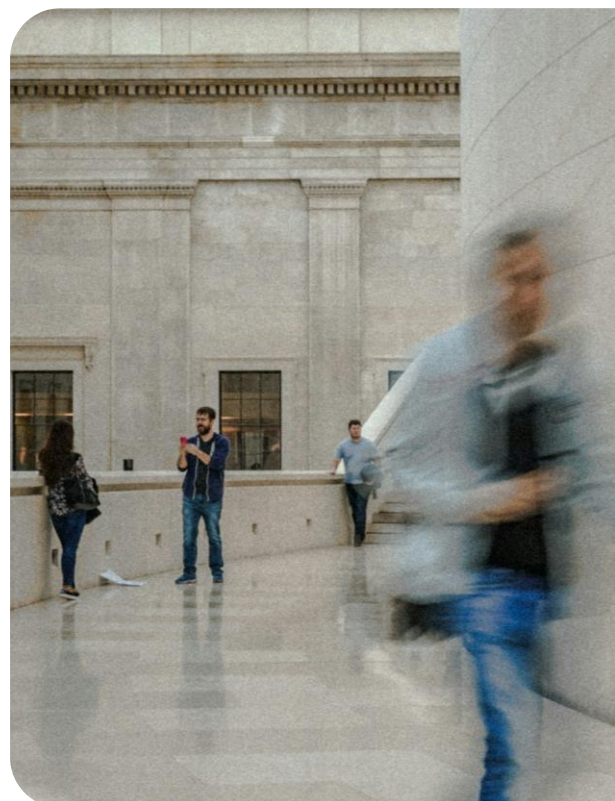
LE STATUT DU DELEGATAIRE

- La désignation du délégataire
- Les qualités du délégataire
- Le périmètre de la délégation
- Les effets et limites de la délégation



LES HYPOTHESES DE MISE EN JEU DE LA RESPONSABILITE PENALE DU DIRIGEANT

- L'abus de biens sociaux et l'abus de pouvoirs
- Les infractions au droit du travail ou de la Sécurité sociale
- L'embauche de travailleurs en situation irrégulière
- Les infractions aux règles de circulation routière
- La publicité mensongère
- Les infractions à la réglementation économique
- Le délit d'initié, le blanchiment
- Les risques liés à la pollution



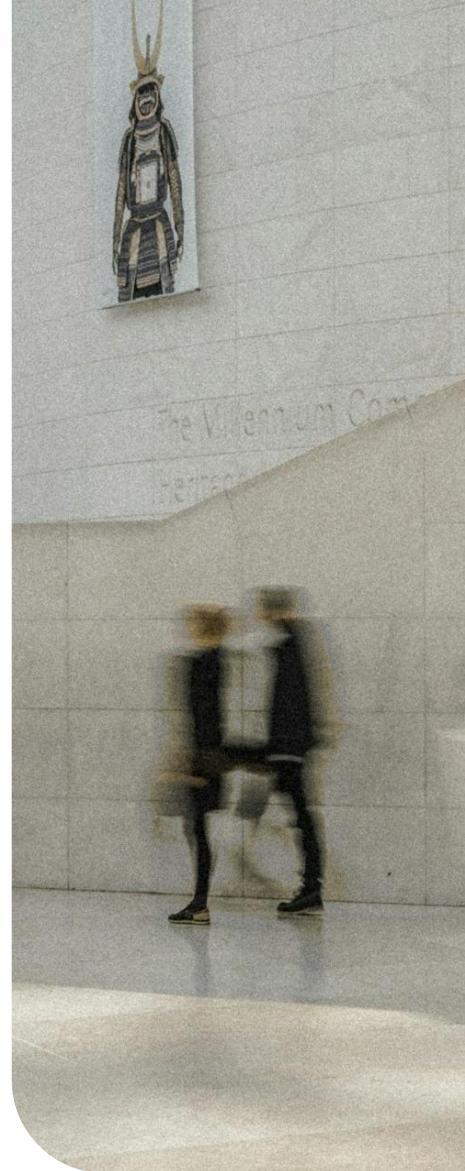
LA RESPONSABILITE PENALE DE L'EMPLOYEUR

PROGRAMME DE FORMATION



APRES LA FORMATION

- Mémo : les hypothèses de mise en cause de la responsabilité du dirigeant
- Tour de table : Vérification de l'atteinte des objectifs fixés



LYDIA HAMOUDI

AVOCATE ASSOCIÉE

lhamoudi@cloix-mendesgil.com

AVOCATE ASSOCIÉE AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Lydia Hamoudi dirige le pôle conseil et formation de notre département droit social. Elle conseille des entreprises tant dans le domaine des relations collectives que dans celui des relations individuelles de travail.

Lydia Hamoudi a enseigné le droit social pendant plusieurs années avant de développer une activité de formation à destination des employeurs. Son positionnement axé sur la pratique, l'échange et les activités pédagogiques permet un ancrage des acquis sur le long terme.

LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL



Présentielle ou distancielle



21 heures (3 jours)



2850 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis



Toutes les personnes amenées à travailler dans la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir rapidement les fondamentaux de droit du travail

Structurer ses connaissances et savoir prioriser ses objectifs

Cerner les enjeux essentiels et mettre en place les alertes nécessaires

Faire la synthèse avec un praticien sur les conséquences des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit social

ORGANISATION DE LA FORMATION MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

PROGRAMME DE FORMATION



LE RECRUTEMENT

- Les modalités précédant l'embauche
- Les promesses d'embauche
- Les formalités liées à l'embauche



LA CONCLUSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Le contrat de travail à durée indéterminée
- Le contrat de travail à durée déterminée
- Le contrat de travail temporaire



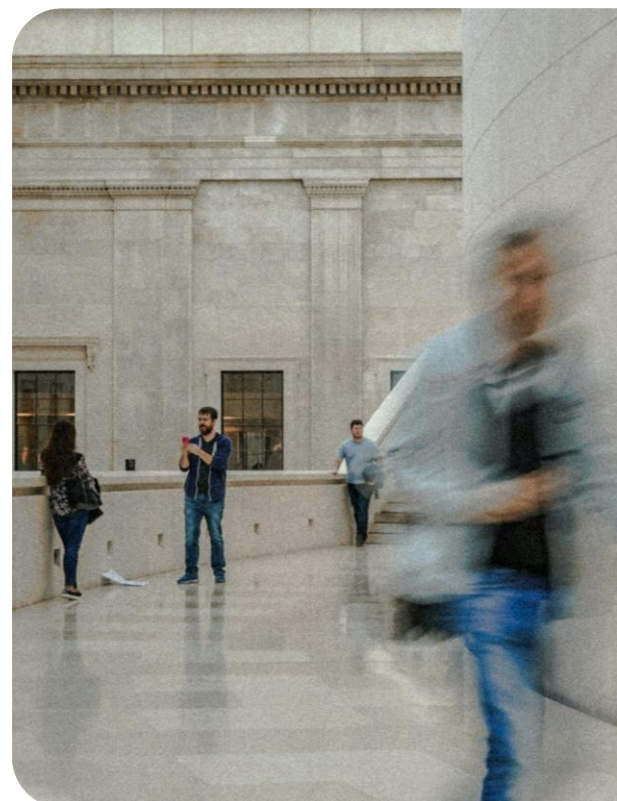
L'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Le suivi médical des salariés
- La gestion des absences
- Le retour suite à une absence pour raison médicale
- L'exercice du pouvoir disciplinaire



LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La rupture du contrat de travail à durée indéterminée
- La rupture du contrat de travail à durée déterminée
- La rupture du contrat de travail temporaire
- Les obligations consécutives à la rupture



LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

PROGRAMME DE FORMATION



LE CSE EN PRATIQUE

- Organiser les élections professionnelles
- Le statut des représentants du personnel
- Maitriser les moyens des représentants du personnel
- Informer et consulter le CSE : procédures, modalités, risques
- Gérer le statut protecteur



APRES LA FORMATION...

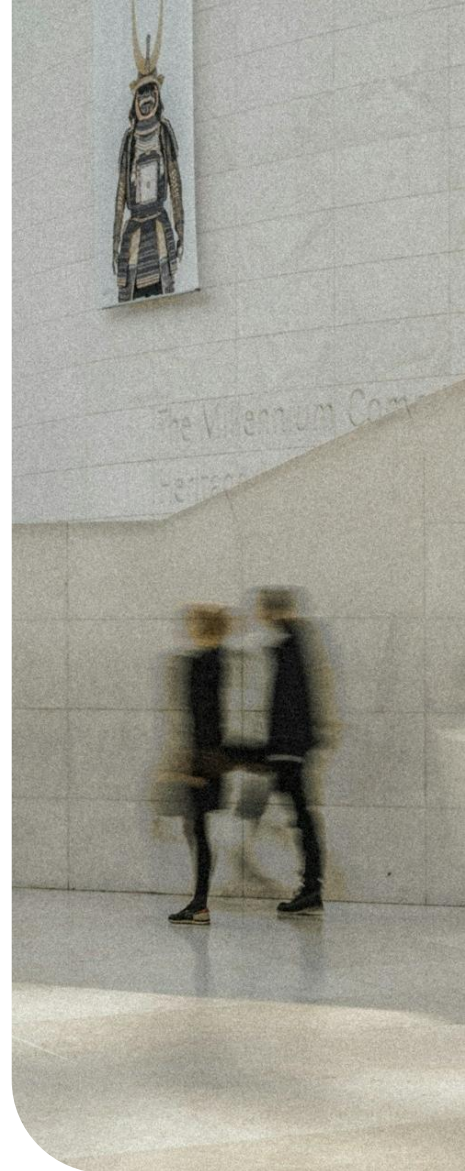
- Tour de table : vérification de l'attente des objectifs fixés



LYDIA HAMOUDI

AVOCATE ASSOCIÉE

lhamoudi@cloix-mendesgil.com



AVOCATE ASSOCIÉE AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Lydia Hamoudi dirige le pôle conseil et formation de notre département droit social. Elle conseille des entreprises tant dans le domaine des relations collectives que dans celui des relations individuelles de travail.

Lydia Hamoudi a enseigné le droit social pendant plusieurs années avant de développer une activité de formation à destination des employeurs. Son positionnement axé sur la pratique, l'échange et les activités pédagogiques permet un ancrage des acquis sur le long terme.

LES BASES DU CONTRACT MANAGEMENT



Présentielle ou distancielle



21 heures (3 jours)



2850 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis) pour les 3 jours



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Toutes les personnes amenées à exercer la fonction de contract manager

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes phases du cycle contractuel et les principaux risques associés

Appréhender les missions du contract manager ainsi que les outils et processus à sa disposition

Maîtriser les bonnes pratiques de transfert de la connaissance contractuelle et de gestion des évolutions

Développer une approche proactive du contract management pour sécuriser la relation contractuelle et optimiser la performance

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

LES BASES DU CONTRACT MANAGEMENT

PROGRAMME DE FORMATION



INTRODUCTION AU CONTRACT MANAGEMENT ET SES ACTEURS

- Les rôles et responsabilités du contract manager :
 - Le contract manager côté client ou fournisseur ;
 - Son interaction avec les directions (qualité, métiers, juridique, finance...);
 - Les enjeux du contract manager externe (AMOA, avocat).
- Enjeux et spécificités du contract management
- Étude de cas fil rouge : identification des parties prenantes et analyse du rôle du contract manager



LE CYCLE CONTRACTUEL : ENJEUX ET GESTION DES RISQUES

- Une matière vivante : dimensions technique, économique, juridique et émotionnelle
- Les principales phases du cycle de vie contractuel
- Définition d'une approche contractuelle cohérente
- Étude de cas : analyse des risques courants et stratégies d'anticipation



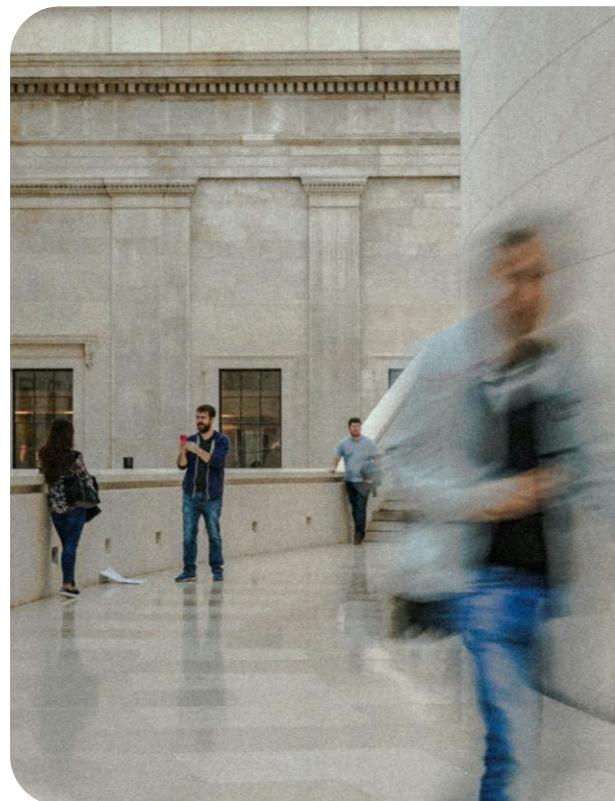
LES CLAUSES CLÉS DU CONTRAT : STRUCTURATION ET NÉGOCIATION

- Les fondamentaux de l'ingénierie contractuelle
- Les clauses incontournables d'un contrat projet tels que :
 - Périmètre des services
 - Prix et délais
 - Garanties et responsabilités
 - Assurance et confidentialité
- Clauses spécifiques et gestion des risques :
 - Protection des données personnelles (France, UE, international)
 - Propriété intellectuelle
- Bonnes pratiques pour sécuriser le contrat



GÉRER L'ÉVOLUTION DU CONTRAT ET LES CHANGEMENTS

- Processus de gestion des changements :
 - Identification et évaluation des impacts
 - Outils clés : formulaire et registre des changements
- Gestion proactive des évolutions et conduite du changement
- Mise en situation : adaptation du contrat en réponse à des évolutions stratégiques



LES BASES DU CONTRACT MANAGEMENT

PROGRAMME DE FORMATION



GÉRER LES RISQUES D'UN CONTRAT DE PROJET COMPLEXE

- Identification des risques
- Nomenclature des risques
- Fiches de risques et de problèmes
- Mise en situation : identification des risques et détermination des solutions



LE CONTRACT MANAGEMENT COMME LEVIER DE PERFORMANCE

- Mesurer et valoriser l'impact du contract management
- Les indicateurs de performance et le tableau de bord du contract manager
- Compétences clés à développer pour exceller dans le métier



SYLVAIN JOYEUX

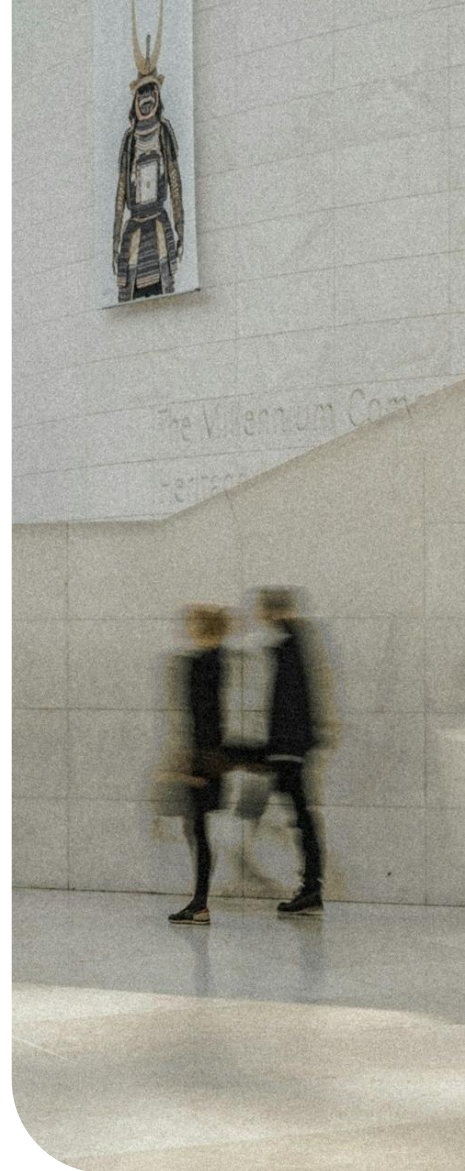
AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.



DROIT À L'IMAGE



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Tout public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les principes fondamentaux du droit à l'image et du respect de la vie privée.

Appliquer le droit à l'image en dehors du cadre de la vie privée et en connaître les limites.

Connaître le droit à l'image appliqué aux réseaux sociaux.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

DROIT À L'IMAGE

PROGRAMME DE FORMATION



VIE PRIVÉE ET DROIT À L'IMAGE : CADRE JURIDIQUE ET PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Définition et champ d'application de la notion de vie privée et de la liberté d'expression
- Cas où la vie privée peut être évoquée dans un contexte légal
- Distinction entre droit à l'image et respect de la vie privée
- Études de cas : décisions jurisprudentielles illustrant l'application du droit à l'image et de la vie privée



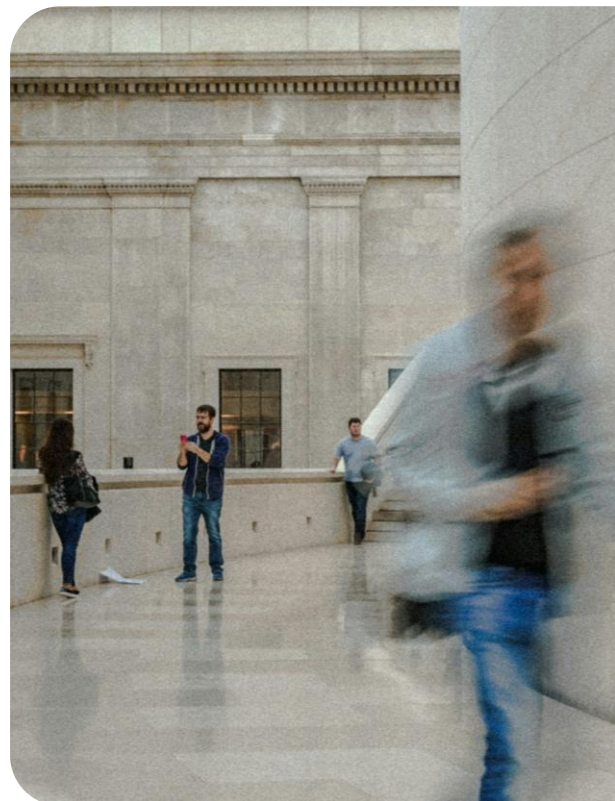
DROIT À L'IMAGE : CADRE ET LIMITES

- Le droit à l'image en dehors de la vie privée
- Identification des restrictions légales à la diffusion d'images
- Moyens techniques et juridiques pour gérer les conflits liés au droit à l'image
- Spécificités du droit à l'image sur internet et les réseaux sociaux
- Exercice pratique : analyse de situations où le droit à l'image est mis en cause



CAPTATION ET DIFFUSION DES IMAGES : ENTRE DROIT ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Limites légales à la captation photographique et audiovisuelle
- Identification des images diffamatoires, injurieuses et portant atteinte à la présomption d'innocence
- Conditions de diffusion de brefs extraits
- Notions essentielles sur les droits voisins des artistes-interprètes
- Mise en situation : étude de cas sur la diffusion d'images sensibles et gestion des risques juridiques



DROIT À L'IMAGE

PROGRAMME DE FORMATION



LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA DIFFUSION D'IMAGES ET LEURS DROITS

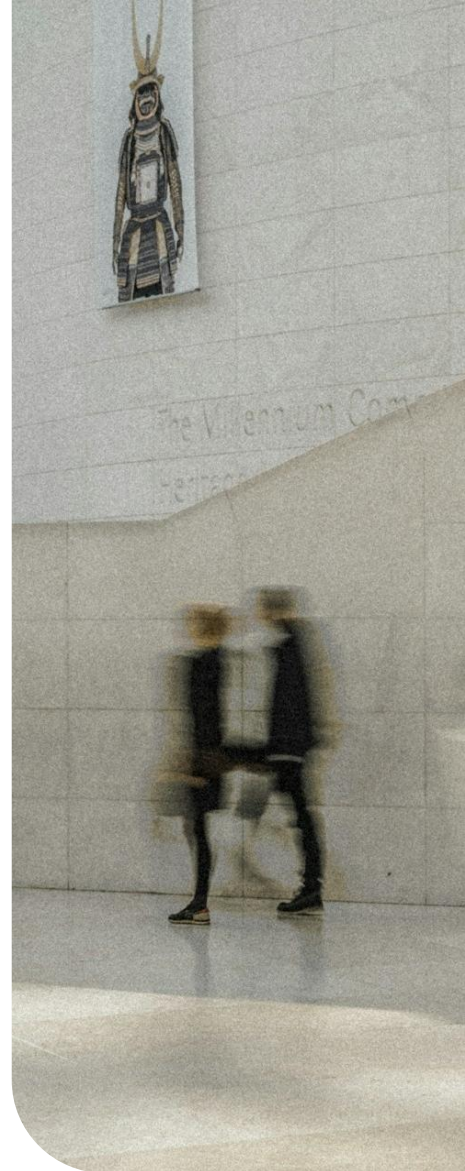
- Droits des propriétaires sur l'image de leur bien : cadre et limites
- Cession des droits d'auteur : principes et précautions à prendre
- Mentions légales à respecter lors de la diffusion d'images fixes ou animées
- Atelier pratique : rédaction d'une clause de cession de droits et d'un avertissement légal pour la diffusion d'images



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com



AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

CONTRATS ET PROJETS INFORMATIQUES



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes, responsables juridiques, acheteurs, responsables achats, direction informatique, DSI, RSSI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Anticiper et limiter les risques en structurant juridiquement un contrat informatique.

Optimiser la rédaction des clauses sensibles et sécuriser la négociation des contrats.

Gérer efficacement l'exécution et le suivi du contrat pour prévenir les litiges.

Intégrer les bonnes pratiques en matière de gestion des obligations contractuelles, de conformité réglementaire et de fin de contrat.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

CONTRATS ET PROJETS INFORMATIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



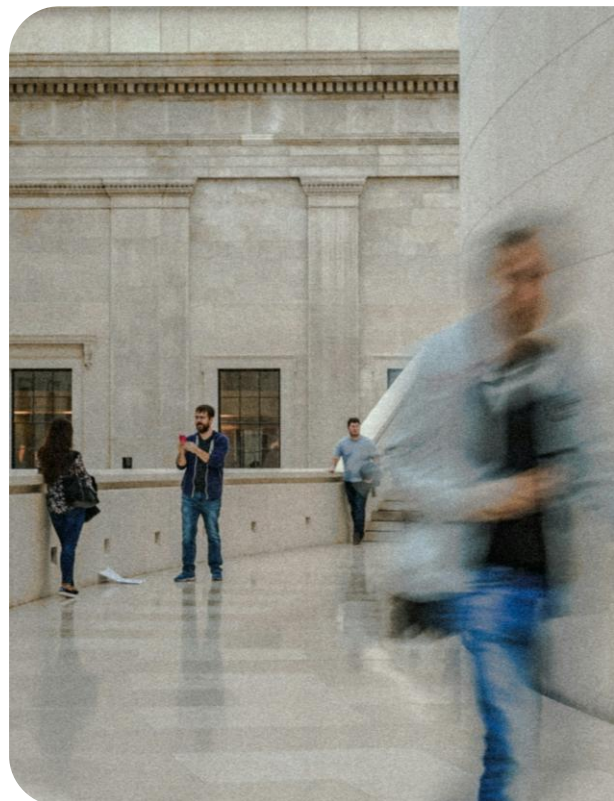
SÉCURISER LA PHASE PRÉCONTRACTUELLE : PRÉPARER UN CONTRAT ROBUSTE

- Les fondamentaux d'un contrat informatique
- Cadre réglementaire et normes applicables :
 - Normes
 - Législation
 - Jurisprudences
 - Bonnes pratiques qualité (ISO)
- Identification des besoins et formalisation des objectifs :
 - Rôle du cahier des charges dans la définition du périmètre contractuel
 - Prise en compte des évolutions et adaptations du projet
- Gérer les négociations contractuelles :
 - Négocier avec des grands groupes : particularités et précautions
 - Cas des négociations longues et projets démarrés sans contrat finalisé
 - Intérêt et rédaction des lettres d'intention
- Exercice pratique : analyse de la structuration d'un contrat en phase précontractuelle



CONSTRUIRE UNE ARCHITECTURE CONTRACTUELLE SÉCURISÉE

- Types de contrats informatiques et leurs spécificités :
 - Contrat cadre, co-traitance, sous-traitance
 - Maîtrise d'œuvre / Maîtrise d'ouvrage
- Principaux risques techniques, financiers, juridiques, réputationnels
- Étude de cas : structuration d'un contrat complexe avec multi-intervenants



CONTRATS ET PROJETS INFORMATIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



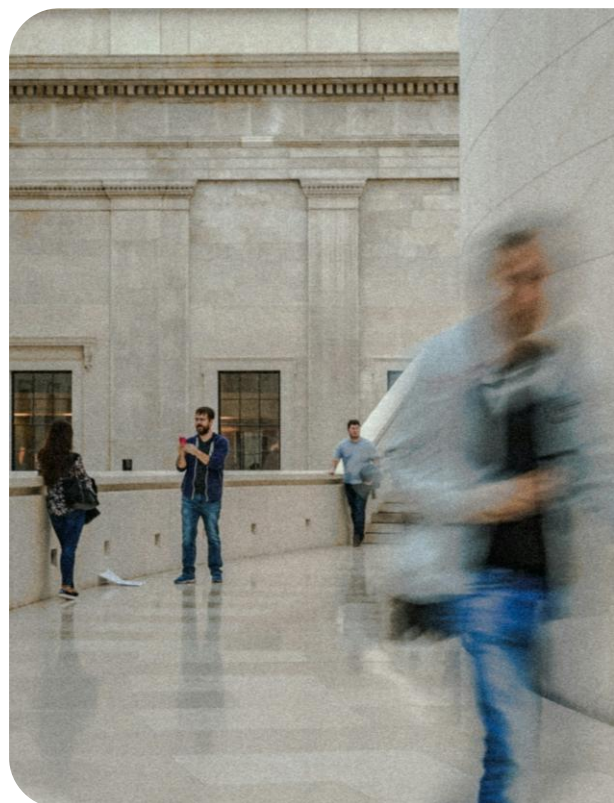
RÉDIGER ET NÉGOCIER LES CLAUSES STRATÉGIQUES DU CONTRAT INFORMATIQUE

- Droits de propriété intellectuelle :
 - Cession des droits et licences logicielles
 - Gestion des spécificités de l'open source
- Clauses techniques et financières essentielles :
 - Audit technique et financier
 - Engagements sur la qualité de service
 - Pénalités et garanties (légalles et contractuelles)
- Clauses de responsabilité et gestion des risques :
 - Clauses limitatives de responsabilité et préqualification des dommages indirects
 - Obligation de moyens vs. obligation de résultat
- Fin de contrat et réversibilité :
 - Clauses de résiliation/résolution
 - Gestion de la restitution des données et continuité du service
- Encadrement juridique du personnel du prestataire :
 - Prêt de main-d'œuvre illicite et risques associés
 - Gestion des risques pénaux pour l'entreprise
- Gestion des obligations annexes :
 - Conseil, mise en garde et obligations de collaboration
 - Référentiels, livrables et recettes contractuelles
- Atelier d'application : rédaction et analyse commentée des clauses critiques



ASSURER UN SUIVI EFFICACE

- Bonnes pratiques du suivi contractuel :
 - Rôle des comités de pilotage et de direction
 - Utilisation des tableaux de bord pour anticiper les risques



CONTRATS ET PROJETS INFORMATIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



FIN DE CONTRAT ET BONNES PRATIQUES DE CLÔTURE

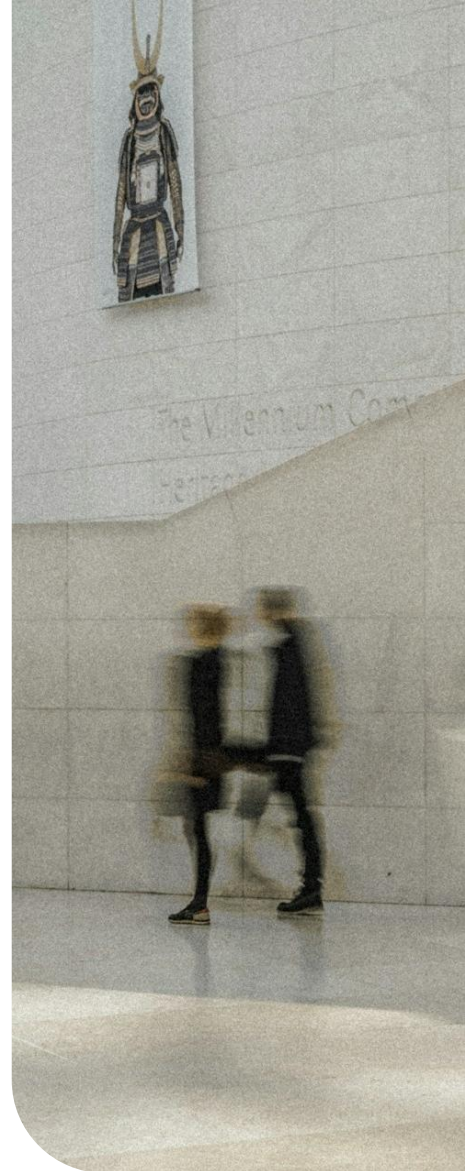
- Conditions de résiliation et étapes de fin de contrat
 - Processus de résiliation anticipée pour faute, inadaptation ou désaccord commercial.
 - Communication, audit de fin de contrat et restitution / Réversibilité et continuité de service
 - Obligations réciproques : transfert des données, migration des systèmes, passation avec le nouveau prestataire.
 - Impact sur la propriété intellectuelle (code source, documentation).
- Bilan et retours d'expérience
 - Post-mortem contractuel : facteurs de succès, points d'amélioration.
 - Actualisation des bonnes pratiques et bases de connaissances internes.
- Modes de résolution amiable des litiges



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com



AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes, responsables juridiques, acheteurs, responsables achats, direction informatique, DSI, RSSI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser la rédaction des clauses essentielles : Cloud, intégration, maintenance, infogérance.

Appliquer une approche pragmatique à travers l'étude et la négociation d'un contrat IT

Identifier les points clés de vigilance dans les contrats informatiques lors de la négociation.

Gérer la conformité réglementaire et les enjeux liés aux données personnelles et à la sécurité des systèmes d'information.

Anticiper et prévenir les risques de contentieux avec les meilleures pratiques contractuelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



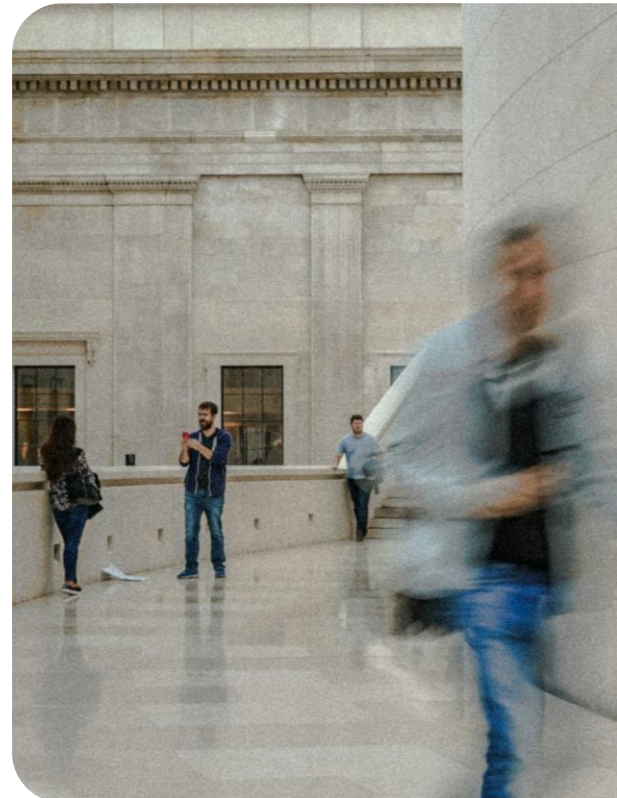
* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES

PROGRAMME DE FORMATION

- **SÉCURISER UN CONTRAT DE CLOUD COMPUTING**
 - Identification et rédaction des clauses clés
 - Définition du périmètre et des niveaux de service (SLA)
 - Gestion de la durée d'engagement et des conditions de sortie
 - Organisation de la transition entre systèmes et sécurité des données
 - Anticipation des problématiques spécifiques :
 - Objets connectés et impact sur la contractualisation
 - Transfert et traitement des données personnelles (RGPD, législation américaine)
 - Plan de secours, continuité des services et réversibilité
 - Exercice d'application : rédaction et négociation des clauses critiques du contrat Cloud

- **MAÎTRISER LES CLAUSES SENSIBLES DU CONTRAT D'INTÉGRATION**
 - Les prestations couvertes par le contrat d'intégration
 - Structuration des phases contractuelles : du lancement à la recette finale
 - Définition des obligations respectives de l'intégrateur et du client
 - Encadrement contractuel du suivi de projet :
 - Instances de pilotage et gestion des délais
 - Organisation des engagements financiers et des garanties
 - Propriété intellectuelle : cession de droits et réutilisation des livrables
 - Gestion de la fin du contrat et transition vers un tiers (TMA)
 - Exercice d'application : contractualisation des prestations d'intégration



CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



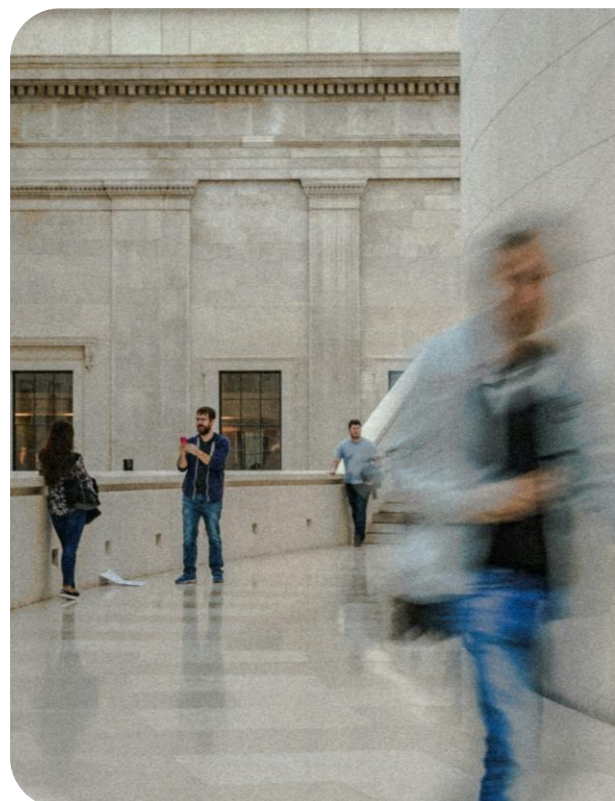
ENCADRER CONTRACTUELLEMENT LA MAINTENANCE ET LA GESTION DES LICENCES

- Spécificités du contrat de maintenance dans un contexte digital
 - Organisation des droits d'utilisation sur le progiciel
 - La réserve de maintenance
 - Lien avec les autres contrats informatiques
- Gestion des obligations contractuelles :
 - Périmètre des droits d'exploitation des licences open source
 - Accès aux codes sources et garanties attendues
 - Obligations de l'éditeur en matière de maintenance et support
 - Gestion des risques de contamination logicielle
- Exercice d'application : adaptation contractuelle dans les relations éditeur/licencié



SÉCURISER LA CONTRACTUALISATION D'UNE INFOGÉRANCE

- Définition et typologies de l'infogérance
- Impacts juridiques et sociaux : transfert de personnel, obligations de l'employeur
- Structuration du contrat d'infogérance :
 - Phasage de l'opération et obligations respectives
 - Engagements de niveaux de service (SLA) et indicateurs de performance
 - Sanction de la qualité du service et axes d'amélioration
 - Conservation des données et propriété des informations
 - Réversibilité et gestion des données en fin de contrat
- Exercice d'application : contractualisation des transferts de matériel, de logiciel et de personnel



CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



GÉRER UN PROJET EN MÉTHODE AGILE ET SÉCURISER LES CHARTES INFORMATIQUES

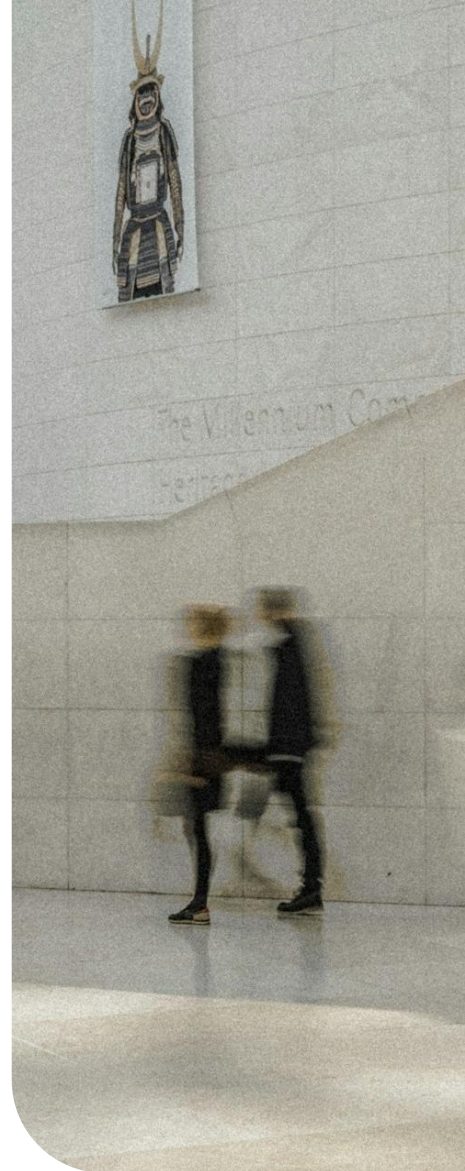
- ✓ Particularités contractuelles de la méthode agile
- ✓ Structuration juridique et gestion des évolutions du projet
- ✓ Encadrement des chartes informatiques et conformité RGPD
- ✓ Mise en situation : rédaction et mise en œuvre des clauses d'un projet agile



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com



AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

LES CONTRATS CLOUD COMPUTING : IAAS, PAAS, SAAS



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Toutes les personnes amenées à travailler dans la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mener à bien un projet de migration vers le Cloud en identifiant les risques et en sécurisant chaque étape.

Optimiser la gestion contractuelle et financière du Cloud en anticipant les coûts et les engagements.

Assurer la conformité réglementaire (notamment protection des données personnelles et sécurité).

Maîtriser la rédaction et la négociation des contrats Cloud, en intégrant leurs spécificités.

Optimiser la gestion contractuelle et financière du Cloud en anticipant les coûts et les engagements.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

LES CONTRATS CLOUD COMPUTING : IAAS, PAAS, SAAS

PROGRAMME DE FORMATION



COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS DU CLOUD COMPUTING ET LES OPTIONS DISPONIBLES

- Panorama des offres Cloud :
 - ASP, bureau à distance et infogérance : distinctions et implications
 - Modèles IAAS, PAAS, SAAS : spécificités contractuelles
 - Cloud public, privé, hybride : avantages et risques
- Qualification juridique et présentation technique des solutions Cloud
- Étude de cas : comparaison entre un contrat Cloud standard et un projet Big Data



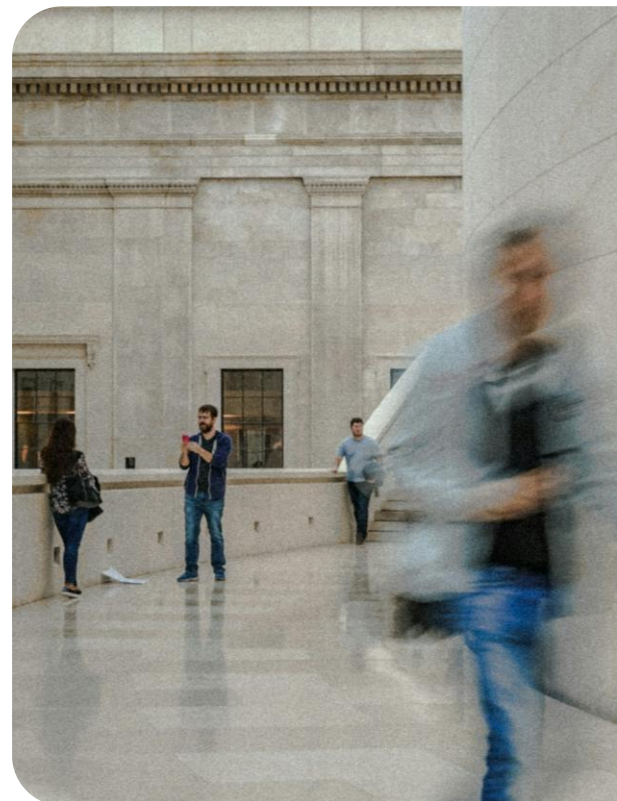
STRUCTURER ET RÉDIGER UN CONTRAT CLOUD SÉCURISÉ

- Définition des besoins et formalisation des engagements :
 - Identification des ressources externalisées : données, applications, infrastructures
 - Rédaction du cahier des charges pour encadrer la prestation
- Clauses essentielles à inclure dans un contrat Cloud :
 - Qualité de service : disponibilité, performance, compatibilité
 - Évolutivité du service et gestion des mises à jour
 - Sécurité des données : confidentialité, intégrité et lutte contre les fraudes
 - Étude de cas : analyse et structuration d'un Service Level Agreement (SLA)



GÉRER LA RESPONSABILITÉ ET LA CONFORMITÉ JURIDIQUE

- Encadrement des responsabilités contractuelles :
 - Répartition des obligations entre client et prestataire
 - Prévention des litiges et rédaction des clauses de responsabilité
- Exercice d'application : rédaction des clauses de responsabilité et d'indemnisation
- Protection des données personnelles et conformité réglementaire :
 - Loi Informatique et Libertés et RGPD : obligations et impacts sur les contrats Cloud
 - Traitement des données sensibles et transferts hors UE (ex : Cloud Act, recommandations CNIL)



LES CONTRATS CLOUD COMPUTING : IAAS, PAAS, SAAS

PROGRAMME DE FORMATION



GÉRER LA RESPONSABILITÉ ET LA CONFORMITÉ JURIDIQUE (SUITE)

- Exercice d'application : rédaction des clauses relatives aux données personnelles et formalités CNIL



OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE ET CONTRACTUELLE DU CLOUD

- Modèle économique du Cloud :
 - Pay as you go (PAYG), abonnements et redevances d'utilisation
 - Gestion des coûts et clauses de révision tarifaire
 - TCO (Total Cost of Ownership) et ROI (Return on Investment).
- Prévoir et gérer les pénalités :
 - Sanctions en cas de manquement aux engagements du prestataire
 - Solutions contractuelles pour garantir la performance
- Études de cas : analyse des clauses financières et des clauses de pénalités
- Prévoir et gérer les pénalités :
 - Sanctions en cas de manquement aux engagements du prestataire
 - Solutions contractuelles pour garantir la performance
- Études de cas : analyse des clauses financières et des clauses de pénalités



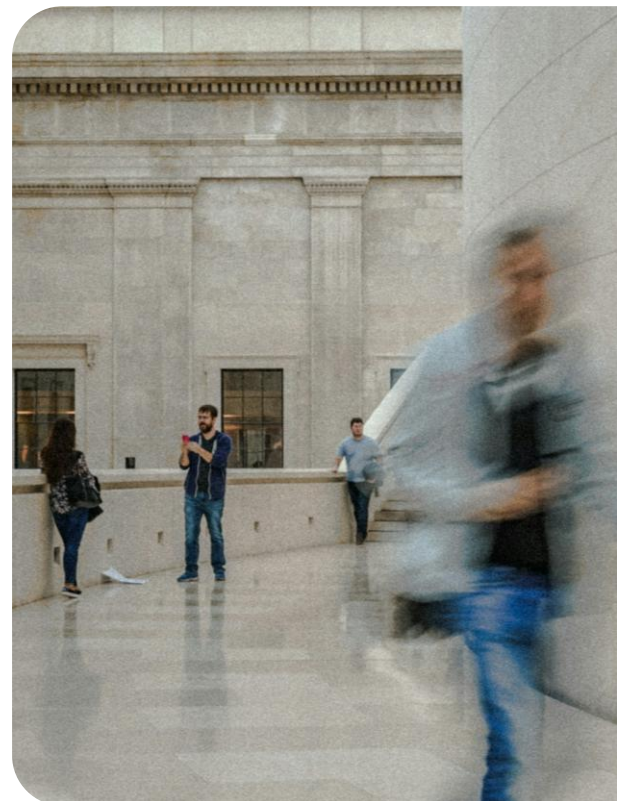
ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA COLLABORATION AVEC LE PRESTATAIRE

- Encadrer les audits et le contrôle du prestataire :
 - Accès aux infrastructures et audits de sécurité
 - Mise en conformité et transparence des services fournis
- Étude de cas : analyse d'une clause d'audit Cloud



MAÎTRISER LA NÉGOCIATION DU CONTRAT CLOUD

- Stratégies de négociation : points clés à sécuriser dans la discussion contractuelle
- Techniques pour équilibrer les obligations et limiter les risques
- Mise en situation : simulation de négociation d'un contrat Cloud



LES CONTRATS CLOUD COMPUTING : IAAS, PAAS, SAAS

PROGRAMME DE FORMATION



ANTICIPER LA FIN DU CONTRAT : RÉVERSIBILITÉ ET TRANSFERT DES ACTIFS

- Clauses essentielles pour une transition en douceur :
 - Conditions de résiliation et obligations du prestataire
 - Réversibilité et transférabilité des données et services
 - Gestion des droits d'accès après la fin du contrat
- Exercice d'application : rédaction des clauses de résiliation et de réversibilité
- Protection des actifs et propriété intellectuelle :
 - Titularité et cession des droits sur les contenus hébergés
 - Risques liés à l'utilisation de technologies propriétaires
- Exercice d'application : rédaction de la clause de gestion de contenu
- Étude de cas : migration de données financières et d'œuvres protégées
- Gestion du risque de contentieux
 - Modes alternatifs de règlement des litiges.
 - Juridictions compétentes et lois applicables.



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

MAÎTRISER LA CONFORMITÉ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - RGPD



Présentielle ou distancielle



14 heures (2 jours)



1900 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques ; DPO, DSI et RSSI, Responsable conformité, risk managers

Mettre en place efficacement un DPO interne ou externe et définir son périmètre d'action.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les obligations de conformité et de sécurité à l'aune du RGPD et des directives de la CNIL.

Interpréter les textes juridiques et la doctrine de la CNIL pour anticiper les risques et éviter les sanctions.

Recenser et mettre en conformité les traitements de données personnelles en accord avec la réglementation

Définir une approche proactive et pragmatique pour gérer la protection des données et répondre aux évolutions réglementaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

MAÎTRISER LA CONFORMITÉ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - RGPD

PROGRAMME DE FORMATION



GARANTIR LA CONFORMITÉ DES TRAITEMENTS ET RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES

- Critères d'une collecte et d'un traitement légal des données
- Respect des principes fondamentaux de la protection des données :
 - Proportionnalité, conservation, interconnexion, archivage
- Gestion des demandes et des plaintes des personnes concernées
- Qualité et conformité des traitements tout au long de leur cycle de vie
- Étude de cas : revue des risques liés à chaque étape du cycle de vie des données



COMPRENDRE ET ANTICIPER LA DOCTRINE DE LA CNIL ET DU RGPD

- Décrypter les notions essentielles et leur application par la CNIL
- Interpréter les recommandations officielles et les évolutions réglementaires :
 - Impact des rapports du Groupe Article 29
 - Nouvelles perspectives de la réglementation européenne

Documentation et conformité :

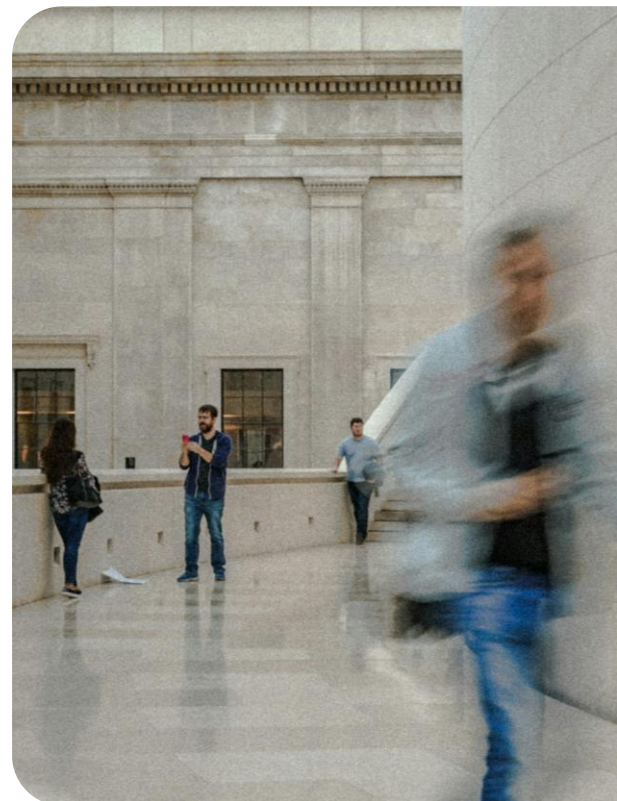
- Jusqu'où aller pour attester de sa conformité ?
- Utilisation des labels de la CNIL pour renforcer la crédibilité

Étude de cas : audit et mise en conformité des traitements dans une approche projet



CARTOGRAPHIER ET METTRE EN CONFORMITÉ LES TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES

- Identification et classification des données traitées :
 - Différencier données personnelles, sensibles, interdites et anonymisées
 - Recenser les fichiers et traitements existants
- Mise en conformité des traitements :
 - Registre des activités de traitement : méthodologie et bonnes pratiques
 - Transition des anciennes formalités CNIL (dispenses, déclarations, autorisations) vers les nouvelles obligations
- Test de connaissances : quiz sur les risques liés à l'Informatique et aux Libertés



MAÎTRISER LA CONFORMITÉ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - RGPD

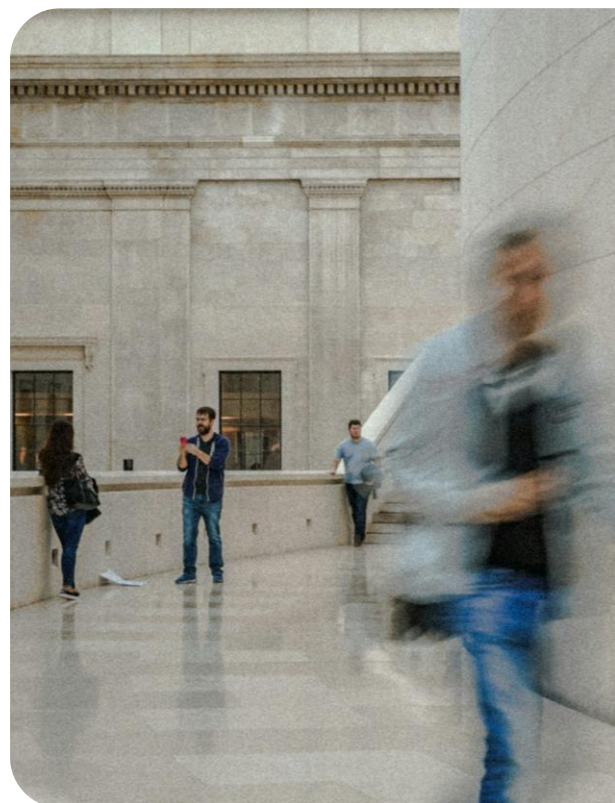
PROGRAMME DE FORMATION

ASSURER LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DE NOTIFICATION

- Concepts clés : « Sécurité dès la conception » et « Protection dès la conception »
- Obligation de notification des failles de sécurité :
 - Définition et application
 - Acteurs à informer et procédures à suivre
 - Risques et sanctions en cas de manquement
- Encadrement de la sous-traitance et du Cloud computing :
 - Responsabilités des responsables de traitement et des sous-traitants
 - Renforcement des obligations contractuelles
- Exercice d'application : analyse et rédaction d'une clause de sous-traitance conforme au RGPD

ORGANISER ET SÉCURISER LES TRANSFERTS DE DONNÉES HORS UE

- ✓ Solutions légales selon les situations rencontrées :
 - Clauses contractuelles types
 - Binding Corporate Rules (BCR)
 - Alternatives au Safe Harbor et Cloud Act
- ✓ Partage d'expérience : analyse et échange sur les clauses contractuelles adaptées
- ✓ Exercice d'application : élaboration d'un cadre contractuel pour un transfert de données international



MAÎTRISER LA CONFORMITÉ INFORMATIQUE ET LIBERTÉS - RGPD

PROGRAMME DE FORMATION



COMPRENDRE LES POUVOIRS D'ENQUÊTE ET LA POLITIQUE DE SANCTIONS DE LA CNIL

- Pouvoirs d'audit et d'enquête juridique et technique de la CNIL
- Analyse de l'échelle des sanctions et des risques encourus
- Stratégies pour anticiper et limiter l'exposition aux sanctions
- Étude de cas : revue d'un dossier concret de sanction CNIL



DÉSIGNER UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) ET STRUCTURER SON ACTION

- Choix d'un DPO interne ou externe : avantages et inconvénients
- Missions et périmètre d'intervention du DPO
- Définition et mise en place d'un plan d'action crédible
- Mise en situation : structurer un plan d'action et un reporting efficace pour le DPO



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

DPO : BOÎTE À OUTILS ET MÉTHODES



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques ; DPO, DSI et RSSI, Responsable conformité, risk managers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre et valoriser le rôle du DPO au sein de l'entreprise, à l'intersection des réglementations et des enjeux opérationnels.

Interagir avec la CNIL et les parties prenantes pour garantir la conformité et anticiper les contrôles.

Développer une approche proactive du RGPD pour sécuriser les activités de l'entreprise et limiter les risques de sanctions.

Mettre en place des méthodologies pratiques et des outils pour assurer la conformité et gérer efficacement les traitements de données personnelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

DPO : BOÎTE À OUTILS ET MÉTHODES

PROGRAMME DE FORMATION



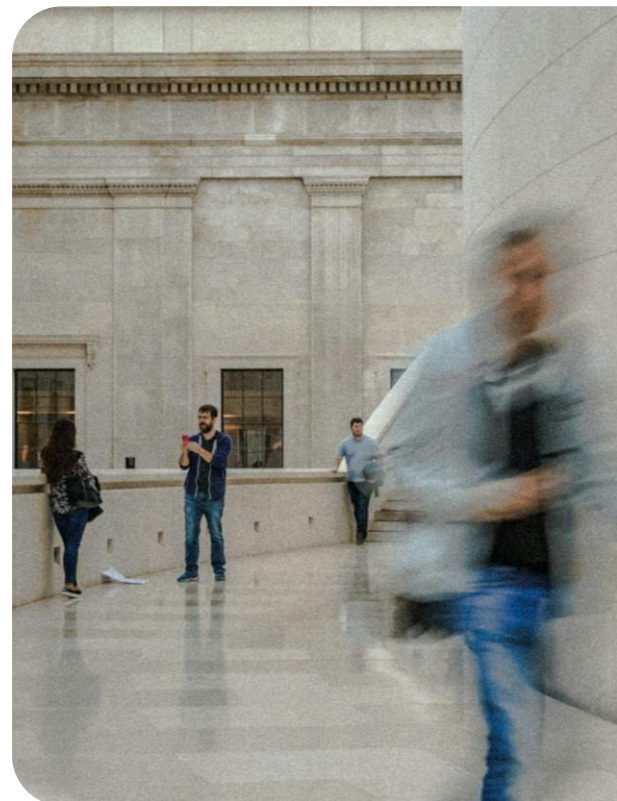
LE RÔLE STRATÉGIQUE DU DPO : MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

- Définition et cadre réglementaire :
 - Rôle du DPO dans l'entreprise et obligations légales
 - Articulation entre le RGPD et la loi Informatique et Libertés
- Désignation du DPO : enjeux et formalités :
 - Cas où la désignation est obligatoire
 - Lettre de mission et positionnement dans l'organisation
- Responsabilités et éthique du DPO :
 - Sécurité informatique et gestion des risques
 - Développement international et conformité aux réglementations étrangères
- Partage d'expériences : analyse des bonnes pratiques et des pièges à éviter



CARTOGRAPHIER ET ENCADRER LES TRAITEMENTS DE DONNÉES

- Identifier et classer les données traitées
- Déterminer l'applicabilité du RGPD et les obligations des responsables de traitement
- Formaliser et maintenir la documentation de conformité :
 - Registre des activités de traitement
 - Contrats et clauses spécifiques aux traitements
- Anticiper les sanctions et gérer les risques de non-conformité
- Étude de cas : mise en conformité des traitements au sein d'une entreprise



DPO : BOÎTE À OUTILS ET MÉTHODES

PROGRAMME DE FORMATION



INTERAGIR AVEC LA CNIL ET SÉCURISER LES OBLIGATIONS LÉGALES

- Comprendre le rôle et les pouvoirs de la CNIL
- Gérer les relations avec la CNIL et anticiper les contrôles
- Obligations déclaratives et registres :
 - Déclaration et tenue du registre des traitements
 - Identification des traitements soumis à déclaration préalable
- Atelier pratique : analyse et mise à jour d'un registre des traitements



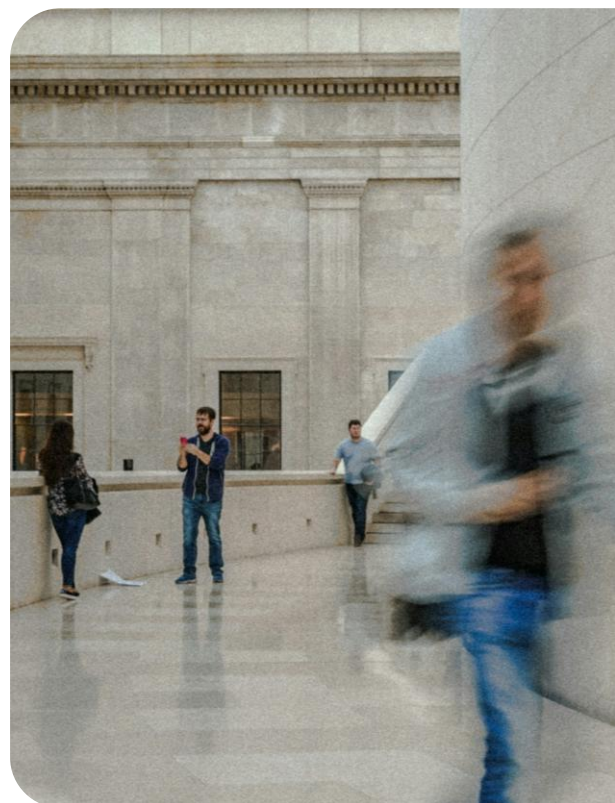
STRUCTURER ET PILOTER L'ACTIVITÉ DU DPO

- Organisation et outils du DPO :
 - Définir ses priorités et objectifs
 - Élaborer un tableau de bord de suivi des actions de conformité
- Mise en place d'une méthodologie d'audit :
 - Cartographie des traitements et élaboration d'un calendrier d'audit
 - Préparation et conduite des audits internes
 - Rédaction du rapport d'audit et recommandations
- Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord et d'un plan d'audit



CONSTRUIRE UNE BOÎTE À OUTILS POUR LE DPO

- Maintien de la conformité et suivi des évolutions réglementaires
- Sélection des outils adaptés à l'organisation
- Définition des méthodes de travail et reporting des actions RGPD
- Atelier pratique : choix et mise en place d'outils adaptés au DPO



DPO : BOÎTE À OUTILS ET MÉTHODES

PROGRAMME DE FORMATION



PILOTER LES PROJETS DE TRAITEMENT ET GÉRER LES RELATIONS INTERNES

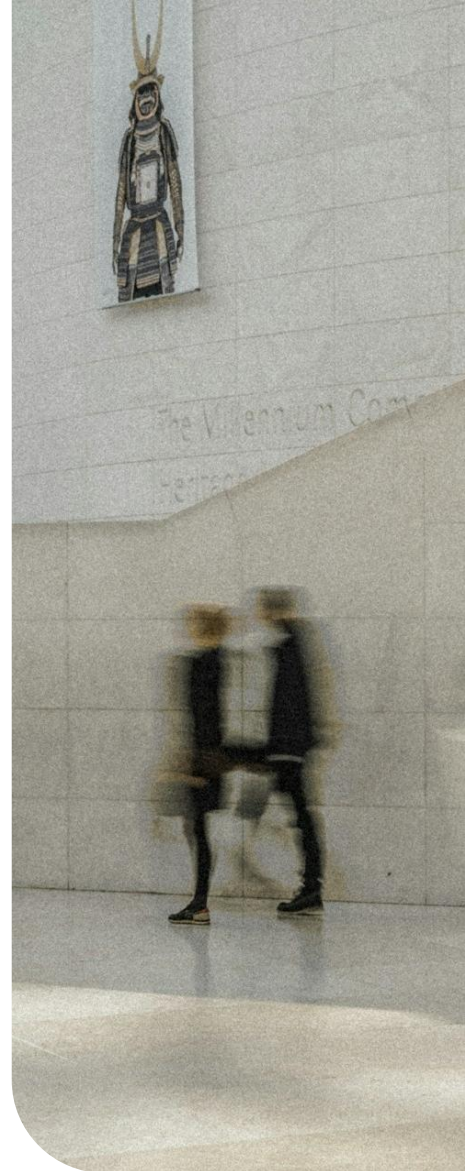
- Sensibilisation et formation des équipes opérationnelles
- Collecte et gestion des données en entreprise :
 - Données internes, clients, fournisseurs
 - Intégration du RGPD dans les stratégies marketing et commerciales
- Mise en place d'une gouvernance des données alignée sur la conformité
- Mise en situation : collecte et gestion d'un projet de traitement de données



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com



AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ (NIS 2, DORA...)



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques, RSSI, DSI,
responsable compliance et sécurité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les différentes formes de cyberattaques et les risques associés

Réagir efficacement en cas d'attaque - actions juridiques et techniques appropriées.

Mettre en place des mesures préventives pour sécuriser les systèmes contre les menaces

Maîtriser les obligations légales en matière de signalement et de protection des données

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ (NIS 2, DORA...)

PROGRAMME DE FORMATION



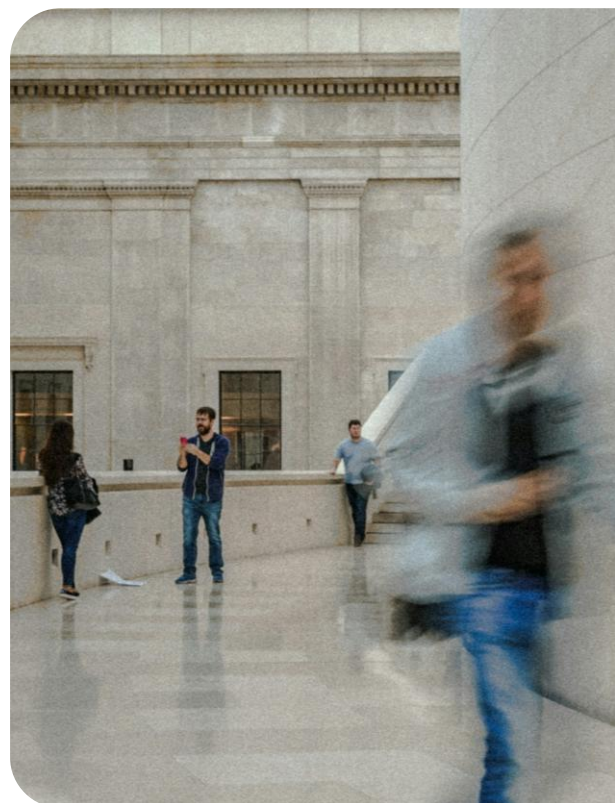
COMPRENDRE LES CYBERATTAQUES ET LES ATTEINTES AUX SYSTÈMES INFORMATIQUES

- Identification des différentes formes de cyberattaques :
 - Phishing, ransomware, attaques DDoS, malware, ingénierie sociale
 - Vol d'identifiants et d'informations sensibles
 - Exploitation des vulnérabilités des infrastructures IT
- Atteintes au système de traitement automatisé de données (STAD) :
 - Définition et cadre juridique du STAD
 - Rôle du "maître du système" et obligations en matière de protection
- Étude de cas : analyse de cyberattaques courantes et de leurs impacts



LES INFRACTIONS ET SANCTIONS APPLICABLES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

- Infractions spécifiques liées aux attaques informatiques :
 - Accès et maintien frauduleux
 - Atteinte à l'intégrité du système et des données
 - Détention de logiciels malveillants et tentative d'attaque
 - Association de malfaiteurs informatiques
- Le vol d'informations : cadre légal et jurisprudence
 - Nouveaux moyens juridiques pour lutter contre le vol de données
 - Règlementation européenne et sanctions associées
- Analyse comparative : approche des atteintes aux STAD en droit français et européen



DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ (NIS 2, DORA...)

PROGRAMME DE FORMATION



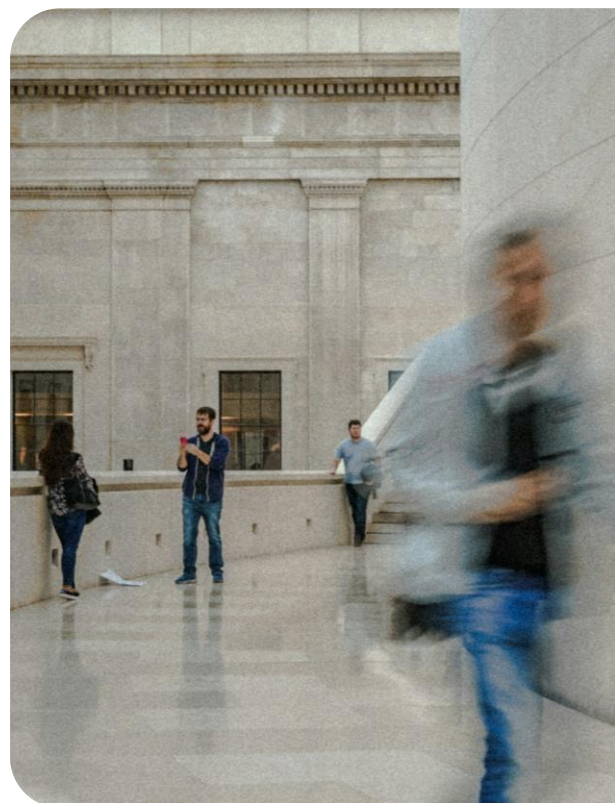
RÉAGIR FACE À UNE CYBERATTAQUE ET ENCLANCHER LES ACTIONS ADAPTÉES

- Dépôt de plainte et actions judiciaires :
 - Élaboration et structuration d'une plainte auprès du procureur
 - Élaboration du dossier technique pour les enquêteurs
- Notification de la violation de données à la CNIL :
 - Conditions et délais de notification
 - Obligations légales et formalités à respecter
- Exercice d'application : rédaction du plan détaillé d'une plainte en cas de cyberattaque



GÉRER LA COMMUNICATION DE CRISE EN CAS DE CYBERATTAQUE

- Élaboration d'un plan de communication en cas d'incident :
 - Rédaction de communiqués destinés aux clients et partenaires
 - Gestion de la communication via les médias et réseaux sociaux
 - Anticipation des questions des journalistes et préparation des réponses
- Exercice d'application : rédaction d'un communiqué client en cas de vol de données
- Gérer l'impact assurantiel des cyberattaques :
 - Comprendre la couverture des cyber-assurances
 - Actions à entreprendre après une cyberattaque



DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ (NIS 2, DORA...)

PROGRAMME DE FORMATION



SÉCURISER LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET PRÉVENIR LES CYBERATTAQUES

- ✓ Protéger les infrastructures contre les menaces externes :
 - Sécurisation des accès aux systèmes
 - Détection des vulnérabilités et renforcement des protections
- ✓ Renforcer la sécurité interne de l'entreprise :
 - Élaboration et mise en œuvre d'une charte informatique pour les salariés, administrateurs et prestataires
 - Encadrement des usages du réseau Wi-Fi et des équipements personnels
- ✓ Respect des cadres réglementaires NIS 2 et DORA :
 - Mise en conformité et gestion proactive des risques cyber
- ✓ Exercice d'application : rédaction d'une charte informatique en conformité avec NIS 2 et DORA



SYLVAIN JOYEUX

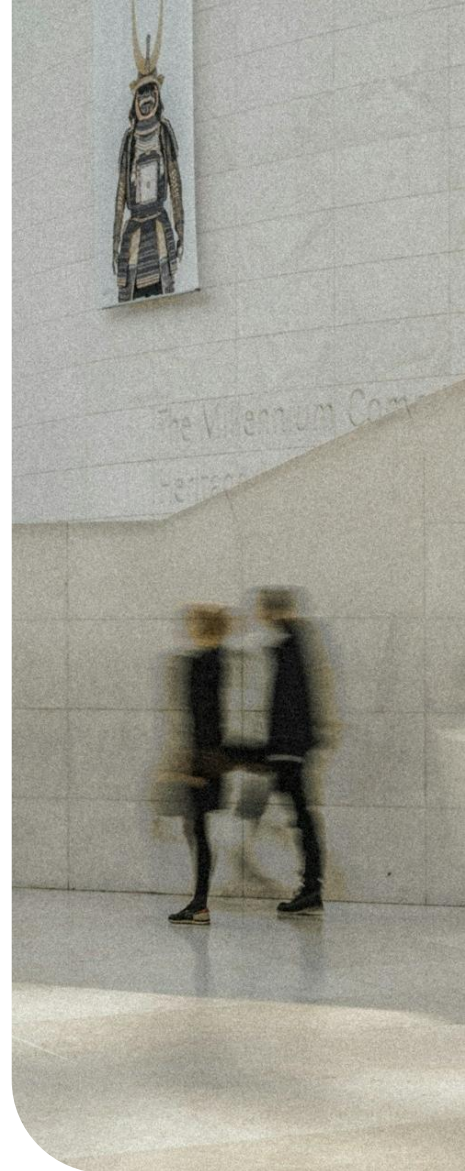
AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE POUR LES ÉQUIPES JURIDIQUES



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques, DPO et responsables des données, acheteurs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Utiliser efficacement des modèles d'IA comme ChatGPT dans un contexte juridique.

Comprendre le fonctionnement de l'IA générative et ses usages juridiques potentiels.

Analyser les enjeux juridiques et les implications légales de l'IA au sein des organisations.

Maîtriser la rédaction de prompts optimisés pour interagir avec les IA génératives.

Développer une approche responsable

Limites, risques et responsabilités liés à l'usage de l'IA dans le cadre du droit et de l'éthique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE POUR LES ÉQUIPES JURIDIQUES

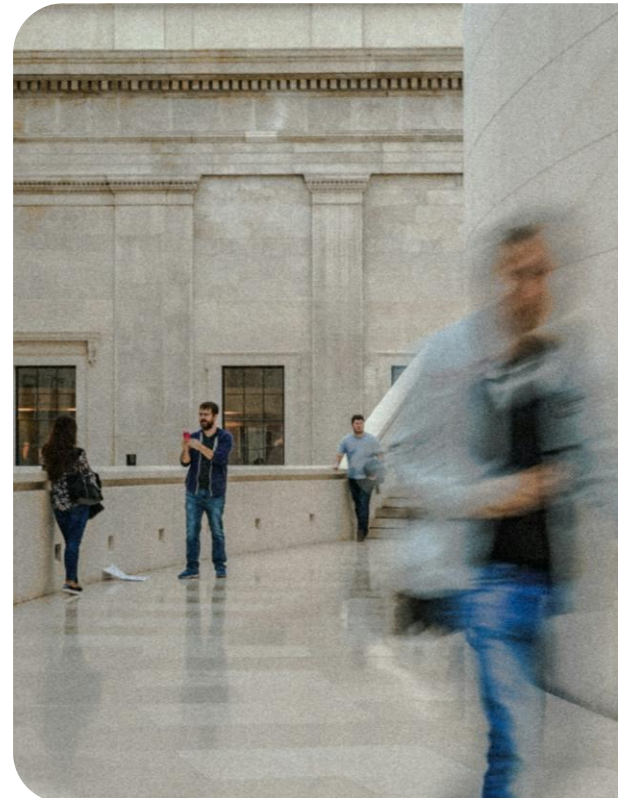
PROGRAMME DE FORMATION

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET LES CAPACITÉS DE L'IA GÉNÉRATIVE

- Décryptage des modèles de langage :
 - Comment fonctionnent les IA génératives (ex. GPT-4o) ?
 - Capacité d'apprentissage et génération de contenu
- Évolution et usages concrets :
 - Applications en entreprise
 - Usages dans la profession juridique et judiciaire
- Étude de cas : Analyse des usages de l'IA dans les entreprises et les décisions judiciaires

UTILISER EFFICACEMENT LES OUTILS D'IA GÉNÉRATIVE DANS LE DOMAINE JURIDIQUE

- Panorama des solutions disponibles :
 - ChatGPT, DALL·E, plugins avancés, fonctionnalités de navigation (browse).
- Comprendre les versions et modalités d'accès aux IA
- Cas d'usage concrets pour les juristes :
 - Assistance à la rédaction de contrats et d'analyses juridiques
 - Génération de synthèses et recherches documentaires
- Exercice d'application : Utilisation de ChatGPT pour structurer une analyse juridique



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE POUR LES ÉQUIPES JURIDIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



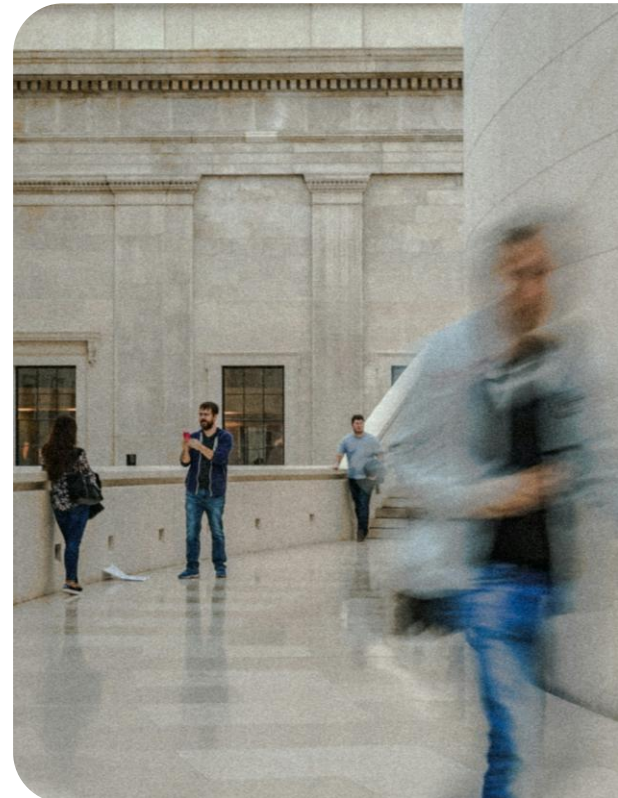
MAÎTRISER L'ART DU PROMPT : RÉDIGER DES INSTRUCTIONS EFFICACES

- Pourquoi le prompt est-il essentiel ?
- Définir un prompt efficace :
 - Clarté, spécificité, contexte
 - Différencier prompts descriptifs, informatifs, créatifs et persuasifs
- Techniques avancées :
 - Ajuster le ton et le style de la réponse
 - Débogage et raffinement des prompts
- Exercice d'application : Rédaction et optimisation de prompts pour une question juridique



IDENTIFIER LES LIMITES ET RISQUES LIÉS À L'IA GÉNÉRATIVE

- Comprendre les failles et biais de l'IA :
 - Limites de compréhension contextuelle
 - Connaissance datée et erreurs factuelles
 - Problèmes d'interprétation et risques de biais
- Évaluer l'impact de l'IA sur les responsabilités juridiques :
 - Données personnelles et RGPD
 - Droit d'auteur et protection des contenus générés
 - Responsabilité en cas d'erreur ou d'usage abusif
- Étude de cas : Analyse d'un contentieux impliquant l'IA générative



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE POUR LES ÉQUIPES JURIDIQUES

PROGRAMME DE FORMATION



ENCOURAGER UNE UTILISATION RESPONSABLE ET DÉFINIR UN CADRE D'USAGE

- Principes éthiques et impacts sociétaux de l'ia
- Élaboration d'une politique d'utilisation de l'IA en entreprise :
 - Confidentialité des données et cybersécurité
 - Formation et sensibilisation des collaborateurs
 - Usage encadré pour limiter les risques juridiques
- Atelier pratique : Création d'une politique interne d'usage de l'IA générative



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle Informatique Données et conformité du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux liés au droit du numérique. Il conseille ses clients sur la conformité RGPD, la valorisation des actifs immatériels et la sécurisation des contrats IT. Il a également développé une expertise en contentieux sur les grands projets informatiques.

Son expérience depuis plus de 20 ans auprès d'ESN mais également auprès de clients de ces entreprises, tant en conseil qu'en contentieux, lui permet d'apporter un aspect concret et pratique aux formations dispensées.

PACTE D'ACTIONNAIRES



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques,
Direction financière, dirigeants, fonds
d'investissements, actionnaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les enjeux du
pacte d'actionnaires

Rédiger et comprendre
un pacte d'actionnaires

Appréhender les
difficultés d'exécution

Intégrer l'actualité dans
sa pratique

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

PACTE D'ACTIONNAIRES

PROGRAMME DE FORMATION



POURQUOI RECOURIR À UN PACTE D'ACTIONNAIRES

- Dans quels cas recourir à un pacte d'actionnaires : avantages et inconvénients du pacte d'actionnaires
- L'articulation du pacte avec la loi et les statuts
- Les limites du pacte d'actionnaires : l'ordre public en droit des sociétés



CLAUSES ESSENTIELLES DU PACTE D'ACTIONNAIRES

- Clauses organisant la gouvernance et le contrôle
- Clauses organisant l'information privilégiée des actionnaires
- Clauses relatives aux transferts de titres : agrément, préemption, bad/good leaver...
- Clauses financières : distribution de dividendes / compte courant d'associés
- Clauses de règlement des différends et situations de blocage



GESTION DE L'EXÉCUTION DU PACTE D'ACTIONNAIRES

- Effet juridique du pacte entre les parties et les tiers
- Nomination d'un gestionnaire du pacte : quelle utilité ?
- Contentieux de l'exécution



SYLVAIN JOYEUX

AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle droit des sociétés et M&A du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des dirigeants dans leurs opérations stratégiques et leur gestion quotidienne. Son expertise couvre notamment les fusions-acquisitions, le droit des sociétés et la gouvernance, ainsi que les problématiques contractuelles complexes. Habitué des négociations à forts enjeux, il intervient principalement en conseil.

Il dispose d'une formation de haut niveau en droit des sociétés, et a développé une expertise approfondie lui permettant de dispenser des formations tournées vers la pratique et le partage d'expérience, tant auprès de juristes que d'entrepreneurs ou de dirigeants.

ACQUISITION CESSION D'ENTREPRISE



Présentielle ou distancielle



7 heures (1 jour)



950 € HT par personne (intra-entreprise : sur devis)



Cette formation ne nécessite pas de prérequis
12-15 personnes maximum par session



Juristes et responsables juridiques, Direction financière, dirigeants, fonds d'investissements, actionnaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le processus d'acquisition / cessions d'une société: de la LOI au closing

Prendre en compte les Put/Call et la consultation d'un CSE

Comprendre la détermination du prix et les modes de calcul

Anticiper les points sensibles à aborder lors d'une opération d'acquisition et cession

Intégrer l'actualité dans sa pratique

Prise en compte de la garantie de passif

ORGANISATION DE LA FORMATION

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Auto-diagnostic personnalisé, jeux et exercices
- Documents support de formation projetés
- Apports méthodologiques et outils
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



QUALITE ET SATISFACTION

Satisfaction* : en attente - Animation de la formation : en attente - Documentation pédagogique : en attente - Horaires et logistique de la formation en attente - Note générale de la formation : en attente.



ACCESSIBILITE

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous **contacter (01 48 78 92 42 ou par email : formation@cloix-mendesgil.com)** ou via sur le formulaire de contact sur notre site.



* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/au-delà de mes attentes

ACQUISITION CESSION D'ENTREPRISE

PROGRAMME DE FORMATION



SE PROTÉGER LORS DE LA PHASE DES NÉGOCIATIONS

- Les outils pour sécuriser la confidentialité des données échangées
- Encadrement contractuel des négociations : la lettre d'intention
- Préparer l'audit de l'entreprise cible
- La rupture des négociations



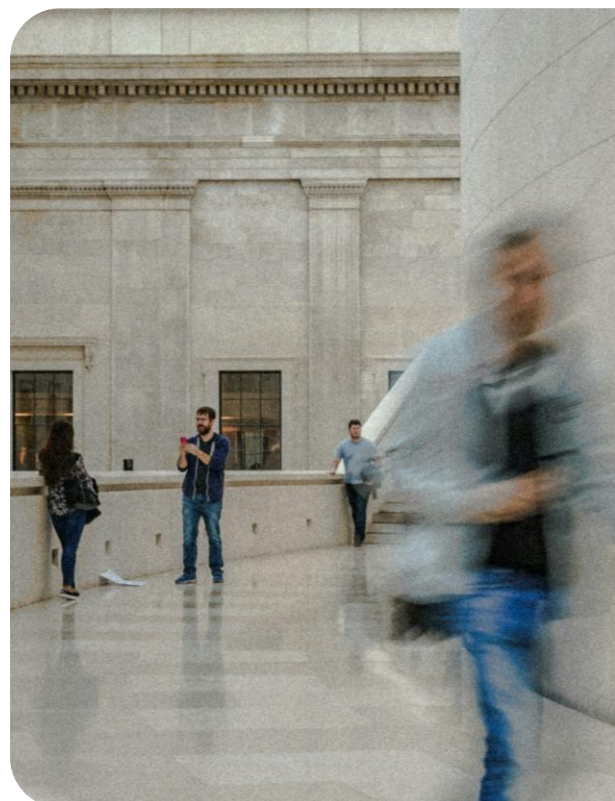
LES POINTS ESSENTIELS DE L'ACTE DE VENTE ET LA SÉCURISATION DU PRIX

- Formalisation de la documentation se rapportant à la cession : Signing/Closing
- Le prix : détermination et techniques d'ajustement (locked box ou comptes d'ajustement)
- Les obligations liées une cession : Loi Hamon sur le droit d'information préalable des salariés, droit de la concurrence, l'info/consul des CSE
- Les conditions suspensives à anticiper
- Clauses types : accompagnement, non-concurrence



LA SÉCURISATION DE LA GARANTIE DE PASSIF ET LE CONTENTIEUX ASSOCIÉ

- Postes de garantie à couvrir
- Contenu de la data room
- Garantie de la garantie, quels mécanismes sont possibles ?
- Assurance « actif-passif »
- Mise en œuvre de la convention de garantie et contentieux
- Actualité juridique



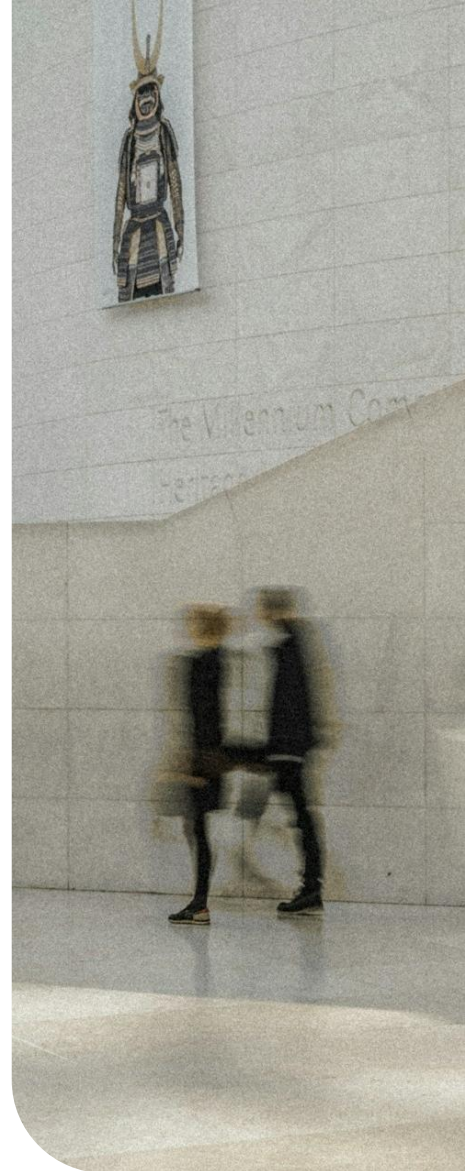
ACQUISITION CESSION D'ENTREPRISE

PROGRAMME DE FORMATION



ETUDE DE CAS : CLAUSES À PRÉVOIR LORS D'UNE OPÉRATION DE CESSION/ACQUISITION

- Quiz en salle



SYLVAIN JOYEUX

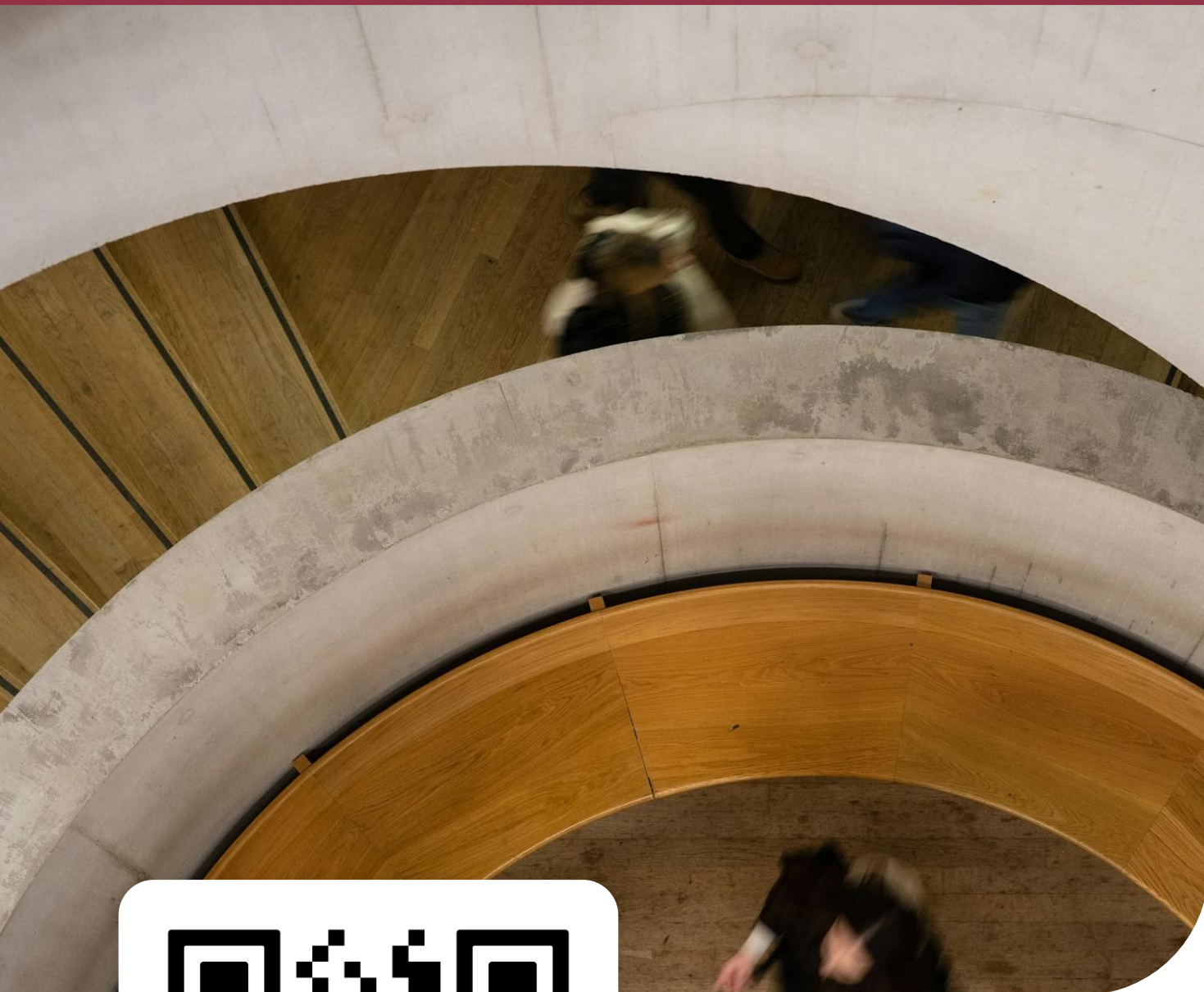
AVOCAT ASSOCIÉ

sjoyeux@cloix-mendesgil.com

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DE NOTRE CABINET,

Sylvain JOYEUX dirige le pôle droit des sociétés et M&A du cabinet. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des dirigeants dans leurs opérations stratégiques et leur gestion quotidienne. Son expertise couvre notamment les fusions-acquisitions, le droit des sociétés et la gouvernance, ainsi que les problématiques contractuelles complexes. Habitué des négociations à forts enjeux, il intervient principalement en conseil.

Il dispose d'une formation de haut niveau en droit des sociétés, et a développé une expertise approfondie lui permettant de dispenser des formations tournées vers la pratique et le partage d'expérience, tant auprès de juristes que d'entrepreneurs ou de dirigeants.



7 Rue Auber - 75009 Paris



+33 1 48 78 92 42



<https://cloix-mendesgil.com/>